

# Bulletin communal

## ALTENHEIM

Septembre 2014 - N° 28



### Dans ce numéro :

Editorial :	3
Extraits des comptes rendus :	4 - 5
Les Grands Anniversaires 2014 :	6 - 7
Infos Utiles :	6 - 7
Etat Civil :	8
Ramonage :	9
Fleurissement :	9
Théâtre :	10
Aérobic :	11
Infos carte d'identité :	12- 13
Bâtiments rénovés :	14
CCAS :	14
Fête Dieu :	15
Agendas :	16

Mairie d'Altenheim: 15 rue Principale - 67490 ALTENHEIM

☎ : 03 88 70 21 10

✉ : [mairie.altenheim@orange.fr](mailto:mairie.altenheim@orange.fr)





Chers habitants d'ALTENHEIM,

L'année 2014 a été une année d'élection municipale.

Je vous remercie au nom de toute notre équipe de la confiance que vous nous avez témoignée en nous déléguant la gestion de notre commune pour les six années à venir.

Notre ambition est d'œuvrer au développement d'Altenheim pour en faire un village dynamique et attrayant, tout en essayant d'améliorer le quotidien de ses habitants.

La nouvelle équipe que nous formons va ainsi tout mettre en œuvre pour établir une relation de confiance et de proximité avec vous.

Pour cela, nous avons décidé de nommer trois adjoints :

- Jean Claude HEITZ est notre 1<sup>er</sup> adjoint et aura la charge de me remplacer pendant mon absence. Il assure aussi la compétence "voirie" et compte bien améliorer nos rues et nos trottoirs.
- Daniel KNOBLOCH, notre 2<sup>ème</sup> adjoint a hérité de la compétence « bâtiments communaux ». Il sera chargé de l'amélioration et de la rénovation de nos bâtiments communaux.
- Murielle WICKER, notre 3<sup>ème</sup> adjointe est chargée d'organiser les cérémonies et de mettre en valeur notre commune grâce à sa compétence « fleurissement ».

L'équipe municipale vous informera régulièrement des décisions qui seront prises par l'intermédiaire de ce bulletin communal ou par l'affichage des délibérations sur les panneaux situés à la mairie.

Si vous avez des questions ou des propositions, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de trouver ensemble les meilleures solutions.

Je vous donne rendez-vous le 10 novembre à 19h, au monument aux morts, pour le centenaire de l'armistice, marquant la fin de la grande guerre 14/18.

Le maire,  
Mickaël VOLLMAR

## Extraits des comptes rendus

Les élus décident de fixer les indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire à 17% de l'indice 1015 soit 646€ bruts mensuels.

Les élus décident de fixer les indemnités pour l'exercice des fonctions d'Adjoint à 6,6% de l'indice 1015 soit 250€ bruts mensuels.

### Désignation des différents délégués dans les organismes extérieurs :

- + Communauté des communes de la région de Saverne :  
Titulaire : VOLLMAR Mickaël  
Suppléant : HEITZ Jean Claude
  
- + Syndicat d'eau potable de la région de Saverne Marmoutier :  
Titulaire : HEITZ Jean Claude
  
- + Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la haute Zorn :  
Titulaire : HEITZ Jean Claude  
Suppléant : WICKER Murielle
  
- + SIVOS autour du Sternenberg :  
Titulaire : WICKER Murielle  
Suppléant : BOHNER Etienne
  
- + SIVOM de Dettwiller :  
Titulaire : KNOBLOCH Daniel  
Suppléant : VOLLMAR Mickaël

Le conseil municipal a également décidé de créer les commissions municipales suivantes et procède à la désignation des membres de celles-ci :

+ Commission de fleurissement  
MARXER Angélique, WICKER Colette, WICKER Murielle, VOLLMAR Mickaël.

+ Commission de l'urbanisme-PLU :  
GENTNER Sébastien, BOKAN Gérard, HEITZ Jean-Claude, VOLLMAR Mickaël,  
KNOBLOCH Michèle, MARXER Christophe, WICKER Colette, WICKER Murielle.

+ Commission des Bâtiments communaux :  
KNOBLOCH Daniel, BOKAN Gérard, GENTNER Sébastien, VOLLMAR Mickaël.

Commission de la Forêt :  
VOLLMAR Mickaël, BOHNER Etienne, BOKAN Gérard, HEITZ Jean-Claude, KNOBLOCH Daniel, MARXER Christophe.

✚ Commission des finances locales :  
KNOBLOCH Michèle, KNOBLOCH Daniel, MARXER Angélique, VOLLMAR Mickaël, WICKER Colette, WICKER Murielle.

✚ Centre Communal d'Action Sociale :  
VOLLMAR Mickaël, KNOBLOCH Daniel, MARXER Angélique, WICKER Colette, WICKER Murielle, DOSSMANN Marie-Anne, GANTZER Nathalie, MERTZ Danielle, RINGENWALD Céline.

Les élus ont décidé de rénover le clocher de l'église et le local incendie, les travaux seront réalisés par les membres du conseil municipal. Le coût du matériel est de 1357€ HT.

Le conseil Municipal a décidé de reconduire pour la saison 2014/2015 une nouvelle coupe de bois dans la forêt communale. Des lots de bois de chauffage seront disponibles. Les personnes intéressées doivent s'adresser à la Mairie.

Le conseil municipal a voté une convention d'Accompagnement Technique à la Voirie et à l'Aménagement (ATVA) avec le conseil général.

Les élus sollicitent le conseil général et la réserve parlementaire pour la remise à neuf de certains vitraux de l'église. Le montant des travaux s'élève pour l'instant à 7650 €HT.

Chasse communale : Le conseil municipal a voté la consultation des propriétaires par écrit afin de connaître leur décision quant à la destination du produit de la chasse.

Les élus ont désignés comme membre de la commission consultative de la chasse les 2 conseillers municipaux suivants : Etienne BOHNER et Sébastien GENTNER.

Le conseil municipal a accepté la demande de la société COLTHAB pour la mise en place d'un collecteur de textile.

Les élus décident d'adhérer à la motion de soutien de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état.

Le nouveau protocole d'échange PES V2 qui doit être mis en place avant la fin de l'année entre la commune et la trésorerie nous a imposé l'achat d'un nouvel outil informatique ainsi que d'un logiciel pour un montant de 4 291€ HT.

# Les Grands Anniversaires en 2014

Anniversaire avec passage du Maire et des Adjoint :



**Lucie MENGUS le 8 Février 2014**



**Joseph LIENHARD le 25 Février 2014**



**Antoine GENTNER le 11 Avril 2014**

## Infos utiles

**Permanences de la mairie :**  
le lundi de 17 heures à 19 heures  
le jeudi de 15 heures à 17 heures

Mairie : 03.88.70.21.10

Ecole maternelle : 03.88.70.25.67

Salle polyvalente : 03.88.70.24.22

Maire : 06.84.24.42.82

1<sup>er</sup> adjoint (Jean-Claude HEITZ) :  
06.83.36.80.24

2<sup>ème</sup> adjoint (Daniel KNOBLOCH) :  
06.86.88.18.30

3<sup>ème</sup> adjointe (Murielle WICKER) :  
06.82.87.22.25



**Marguerite MARXER le 13 Avril 2014**



**Jérôme MARTIN-NETH le 26 Juin 2014**



**Denise MARXER le 2 Juillet 2014**

## Infos utiles

Abbé Tim : 03.88.91.41.48

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Pompier :18

Centre antipoison : 03.88.37.37.37

Dépannage électricité : 03.88.18.74.00

Service des eaux : 03.88.91.21.68

Transport à la demande (Comette) :  
03.88.71.78.82

La Ruche : 03.88.70.28.77

## Les Grands Anniversaires 2015

GSTALTER Jeanne	16 janvier 1925	90 ans
HESS Marie- Madeleine	26 février 1930	85 ans
STOFFELL Bernard	13 mars 1945	70 ans
REINHART Vénérande	31 mars 1935	80 ans
WOELFFEL Jean-Paul	26 avril 1945	70 ans
MENGUS Antoine	01 septembre 1935	80 ans
NONNENMACHER Jacqueline	05 septembre 1945	70 ans
VOLLMAR Marie-Thérèse	17 octobre 1920	95 ans
MARTIN-NETH Marie-Thérèse	20 octobre 1940	75 ans

### **Notre doyenne :**

Mme Marie-Thérèse VOLLMAR : 95 ans

### **Notre doyen :**

M. Antoine GENTNER : 92 ans

## Naissances

**4 février 2014 :** Louis Joseph Ludovic N'DONGO MARXER, fils de Françoise MARXER et Libert N'DONGO

**5 mars 2014 :** Eva Lina Salomé MARXER, fille d'Angélique MARXER et Olivier MARXER

## Décès

**15 décembre 2013 :** Marie HINDENNACH :

**7 janvier 2014 :** Marie-Thérèse REINHART



## CORPORATION DES MAITRES-RAMONEURS DU BAS-RHIN

La corporation des ramoneurs du Bas-Rhin nous fait un petit rappel :

Les entreprises de ramonage assurent depuis des décennies un service de proximité permettant de garantir la sécurité des clients mais aussi de des citoyens.

Or, il n'est pas de sécurité sans qualification.

Notre Corporation a toujours été vigilante sur ce point, et il **est important de rappeler que le nombre de sinistres incendie ou liés au monoxyde de carbone est inférieur en Alsace à la moyenne nationale**, même s'il faut observer une augmentation de ces sinistres au cours des derniers mois.

Ces constats doivent inciter tous les partenaires concernés à une vigilance accrue. La liste des entreprises de notre Corporation, ayant les qualités requises pour exercer l'ensemble des prestations liées au ramonage est disponible à la mairie.

Ces entreprises mettent à disposition pour l'ensemble de leur personnel des cartes professionnelles justifiant de leur appartenance à la société membre de la corporation.

## Fleurissement



La commission fleurissement est passée début juillet. Les lauréats se sont vus remettre un bon d'achat valable chez les horticulteurs de la région.

Félicitations à l'ensemble des participants pour l'implication et l'embellissement de notre village

Rédacteur : Angélique MARXER

## D'Altner Band

La pièce qui a été jouée cette année par l'Altnerband s'intitulait:

**EN UNSEREM HÜSS WURD NET GEPOLITIKT**

De Marcel KIRSTETTER

Merci beaucoup pour vos applaudissements et vos encouragements !  
Vous avez encore été très nombreux, preuve que leur théâtre et leurs acteurs vous plaisent beaucoup, merci à vous et à eux !



La troupe d'Altnerband va vous présenter en 2015 :

**'S BRAVE DEIFELE**  
**de Claude DREYER**

La pièce sera jouée :

- ✓ Le dimanche 8 Mars 2015 (fête paroissiale)
- ✓ Le samedi 14 Mars 2015 à 20h15
- ✓ Le dimanche 15 Mars 2015 à 14h30 suivi à 18h00 d'une soirée tartes flambées, dont les bénéfices seront reversés à une association caritative.
- ✓ Le samedi 21 Mars 2015 à 20h15.

Merci d'avance pour votre présence, les réservations se font par téléphone au :  
03-88-70-20-96.

Site internet : [www.altnerband.com](http://www.altnerband.com)

Rédacteur : Mickaël VOLLMAR

Et nous voilà en route pour une 10<sup>e</sup> saison !!



A partir du 23 septembre 2014, l'Association Les Colombines vous propose à nouveau une séance d'aérobic.

Un moment convivial, d'une heure (20h-21h), une fois par semaine (le mardi).

Une occasion de se retrouver, sur des enchainements en musique suivi par du renforcement musculaire (les intemporels et indémodables cuisses, abdos, fessiers).

Ces séances sont ouvertes à toutes et à tous.



De plus, en venant nous rejoindre, vous aurez la possibilité de participer aux divers sorties proposées par l'Association Les Colombines.

Des sorties telles que journée bowling, des balades en forêt, soirée restaurant, visites, ...

En espérant de vous voir nombreuses et nombreux à la rentrée !!

Nathalie BOHNER,  
Présidente de l'association.

Cotisation : 25 euros par personne pour l'année.

Des questions ? Vous pouvez joindre Nathalie au 03.88.70.27.85

# 10+5 ans

La validité de la carte d'identité  
passe à 15 ans.

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).**

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- ▶ les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014 à des personnes majeures
- ▶ les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures

**ATTENTION** cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie ou votre consulat.

**Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.** Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage.

**Pour les cartes en apparence périmées mais dont la validité est prolongée de 5 ans, les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles l'acceptaient comme document de voyage**

- Bulgarie
- Estonie
- Hongrie
- Monaco
- Monténégro
- Slovénie
- Suisse
- Tunisie (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

**ATTENTION** les autorités des pays suivants ont officiellement fait savoir qu'elles n'acceptaient pas, comme document de voyage, la carte nationale d'identité dont la

**date de fin de validité indiquée au verso est antérieure à la fin du séjour** (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité)

- Malte
- Serbie
- Turquie.

**Les autorités des pays suivants n'ont pas officiellement transmis leur position** quant à leur acceptation de la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage

- pays de l'Union européenne Royaume-Uni, Chypre, Croatie, Danemark, Finlande, Grèce, Royaume-Uni, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Suède, République tchèque
- de l'Espace Schengen Islande, Liechtenstein, Norvège
- Andorre, Vatican, Saint-Marin
- Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine
- Égypte
- Maroc (uniquement pour les binationaux ou personnes participant à des voyages de groupe organisés par un professionnel du tourisme).

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Vous pouvez télécharger les fiches d'informations sur l'allongement de la durée de validité de la CNI traduites pour chaque pays acceptant la carte nationale d'identité comme document de voyage sur [le site du ministère de l'Intérieur](#).

Source : [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

# Bâtiment rénové



L'équipe municipale a rénové la toiture du local incendie rue de Friedolsheim, car elle présentait des signes de faiblesse. Quelques chevrons ont été changés car ils étaient vermoulus. Un écran sous toiture a également été mis en place pour garantir l'étanchéité.



Merci à tous les bénévoles qui ont participé aux travaux

Rédacteur : Daniel KNOBLOCH

## CCAS

Les membres du Centre Communal d'Action Social (CCAS) pour les 6 années à venir sont :

- Mickaël VOLLMAR, Daniel KNOBLOCH, Murielle WICKER, Collette WICKER, Angélique MARXER, Nathalie GANTZER, Céline RINGENWALD, Danièle MERTZ, Marianne DOSSMANN.

Le CCAS permet de venir en aide aux personnes en situation de difficulté ainsi que d'animer des activités sociales au sein du village.

# Fête Dieu

## DANS LA FERVEUR

Le 22 juin 2014, notre village a eu la joie d'accueillir de nombreux pèlerins pour honorer le Saint Sacrement à l'occasion de la Fête-Dieu.

Grâce aux bénévoles des 5 paroisses du secteur paroissial (Dettwiller, Littenheim, Lupstein, Rosenwiller et Altenheim) de magnifiques reposoirs ont été réalisés.

A chaque autel, un thème et des intentions de prière spécifiques :

Le premier autel, devant l'ancien presbytère, était dédié au Sacré-Cœur de Jésus et la prière méditée à partir de celle de St Claude La Colombière.

Le 2<sup>ème</sup>, dans la rue de la colombe était dédié à St Jean-Paul II canonisé en avril, les intentions de prière se tournaient vers la famille.

Au 3<sup>ème</sup>, au carrefour de la rue Principale avec la rue de Wolschheim, on pouvait se recueillir devant la statue de Ste Barbe, patronne des pompiers, et de la petite chapelle en cours de rénovation à gauche de la D 151 en direction de Littenheim. Les intentions de prière portaient ici sur l'union et la solidarité entre les personnes.

Au 4<sup>ème</sup> et dernier autel, trônait Marie, Notre Dame de la paix, qui a été implorée pour la réconciliation entre les peuples.

C'est l'abbé Frédéric TRAUTMANN, directeur du Grand Séminaire, invité par l'abbé Tim DIETTENBECK, curé du secteur paroissial, qui a présidé, cette année, la cérémonie.

Trois petites jeunes filles de notre village, ont eu la grâce de communier pour la 1<sup>ère</sup> fois en ce jour béni : Florine et Lisa HEITZ, ainsi qu'Emilie WICKER.

La fervente procession, formée par la croix, les bannières, les statues de la Sainte Vierge et de l'enfant Jésus, les servants de messe et les petits enfants jetant des pétales de fleurs pour tapisser la route devant le St Sacrement et l'honorer, devançait le dais abritant l'ostensoir sacré porté par les pompiers.

La prière des pèlerins était soutenue par les chorales des 5 paroisses réunies.

Cette procession ne pourrait avoir lieu sans l'aide précieuse des agents qui en assurent la sécurité. Un arrêté préfectoral régit la circulation dans le village ce jour-là et les membres du conseil municipal s'organisent pour guider les automobilistes.

Après l'office un bon temps convivial était proposé aux fidèles :

Un apéritif offert par le conseil de fabrique ; et l'on pouvait partager le barbecue dans une ambiance bien amicale.

MERCI à tous les bénévoles et à l'année prochaine !



Rédacteur : Murielle WICKER



# Agenda des manifestations

**10 novembre 2014 :** Commémoration de l'Armistice de la guerre 1914-1918

*A l'issue de la messe de Commémoration à 18h ainsi que du discours du maire vers 19h, un vin d'honneur sera servi à l'ensemble des habitants. Les nouveaux arrivants sont cordialement invités, pour faire connaissance avec l'ensemble des habitants du village.*

**13 décembre 2014 :** Fête de Noël des Enfants

**11 janvier 2015 :** Fête des aînés

*Les personnes concernées par la fête des aînés sont les aînés de 65 ans et plus.*

**8 mars 2015 :** Fête paroissiale

**14 mars 2015 :** Représentation théâtrale « Altner Band »

**15 mars 2015 :** Représentation théâtrale « Altner Band »

**21 mars 2015 :** Représentation théâtrale « Altner Band »

**7 juin 2015 :** Fête Dieu